

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 89 (1962)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Assises de la Fédération des patoisants romands à Radio-Lausanne...  
**Autor:** Molles, R.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-232887>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Assises de la Fédération des patoisants romands à Radio-Lausanne...



*Ce fut d'abord au « Conseil » de siéger dans la matinée, accueilli très cordialement par M. René Rougemont, metteur en ondes de « Un Trésor national : nos patois ! », dont il était l'hôte... Séance préparatoire qui permit de mettre au point la réunion des délégués des Associations cantonales de l'après-midi. Un repas de famille suivit à l'Auberge de La Sallaz dans une ambiance cordialement amicale.*

A 14 h. 15, délégués, membres du conseil et quelques amis s'assemblaient dans un des grands studios, sous la présidence de M. Joseph Gaspoz, qui dut être fort expéditif en raison de l'heure des trains. A ce propos, n'y aurait-il pas lieu d'examiner si les assemblées de délégués ne devraient pas être convoquées pour la matinée déjà, puisqu'aussi elles ne se réunissent qu'une fois l'an !

On se lève pour honorer les morts : Joseph Yerly, F.-L. Blanc, Louis Rufieux, Mme Oscar Pasche...

M. Ernest Schulé étant obligé de partir, fait le point des tractations concernant l'« Exposition nationale 1964 ». On se doit d'y participer. C'est dans le groupe « Traditions » que le mouvement patoisant romand y figurera. Il s'agit de savoir sous quelle forme, et M. Max Bille, architecte à Zurich, qui s'occupe du pavillon groupant, en outre, « Bibliothèques, Centre de documentations, Musée, costumes et traditions », attend des propositions, des idées. Comme la construction de ce pavillon serait à la charge de l'« Expo », nous devons nous

plier à l'espace, à la disposition architecturale et aux thèmes de présentation fixés... M. Schulé se demande, dès lors, comment l'on pourrait accrocher l'œil, et surtout l'oreille des visiteurs, le patois étant, avant tout, langue parlée. Selon lui, il y aurait lieu d'utiliser des récepteurs téléphoniques qui permettraient d'entendre du patois enregistré sous forme de bandes sonores par Radio-Lausanne. M. Méroz, directeur, nous assure de son précieux appui à cet effet. Une autre idée qui fut soulevée au cours de la séance du conseil serait — grâce au talent d'aquarelliste de Mme Durgnat, peintre — d'exposer des panneaux évoquant à la fois nos paysages romands, face à des textes patois triés sur le volet...

Il est fait confiance au conseil pour aller de l'avant.

Après le procès-verbal lu par Oscar Pasche, dévoué secrétaire, l'assemblée entend le rapport présidentiel.

Il y a lieu d'être satisfait de l'activité patoisante romande au cours de l'année 1961, activité qui se manifesta sur plu-

sieurs plans : théâtrales nombreuses dans le Jura, à Fribourg et dans le Valais. On relève, à ce point de vue, les apports talentueux de F.-X. Brodard, Jean Brodard, Joseph Badet, Montavon et Adolphe Défago. Chez les Vaudois, le Prix Kissling a été décerné à Ida Rouge et la Fête de Vevey fut une réussite aussi bien financièrement que patoisante, cela grâce au concours de l'Association du costume vaudois, et du président du conseil M. Joseph Gaspoz. Le Congrès d'Aoste, exemplairement organisé, a permis aux délégués romands de voir avec quel enthousiasme et quelle efficacité on peut défendre nos vieux langages lorsqu'on en prend la tâche à cœur... Un exemple que nous nous devons de suivre en mettant au rancard nos mesquines jalousies régionales.

Les comptes bouclent avec un petit déficit de 229 fr. 90. La fortune au 31 décembre 1961 est de 4331 fr. Une reconnaissance particulière va à l'Heimatschutz qui permet à notre mouvement romand une activité normale.

Touchant la publication d'un petit dictionnaire français-patois vaudois, le conseil accepte une proposition de M. Joseph Gaspoz de verser une subvention de 1000 fr. à l'Association vaudoise des Amis du patois, qui possède déjà un fonds «Goumaz» de 415 fr., afin qu'elle prenne à charge de le publier et de le vendre.

Cette solution, fort habile et opportune, plaît à M. Ad. Decollogny, président de la Cantonale vaudoise, qui mettra toute en œuvre pour que cette utile publication se fasse le plus vite possible : le texte de ce dictionnaire est d'ailleurs prêt, dû aux plumes de MM. Ernest Schulé et Albert Chessex.

A l'unanimité, moins trois votes négatifs jurassiens, l'assemblée des délégués fait sienne cette heureuse proposition. S'il y a bénéfice, ristourne en sera faite au conseil... déclare M. Paul

Burnet qui, trop brièvement doit exposer ce qu'il advient de nos remarquables « Archives sonores ». On a vu grand, peut-être trop grand. Il faut répartir les besognes, les responsabilisés. Les archivistes cantonaux nous y aideront.

M. René Rougemont déclare que Radio-Lausanne attache une grande importance aux émissions patoisantes. Mais il y a la « technique ». Il faut que les éléments enregistrés soient brefs, bien au point, et choisis d'avance. Il importe de ne pas laisser jouer les susceptibilités au détriment de la valeur des documents, en un mot rechercher la qualité avant tout ! C'est dans l'intérêt de tous.

On entend encore les différents présidents des cantonales parler de leur activité future : elle est réjouissante et l'on ne peut que leur souhaiter la réussite !

Le prochain conseil se tiendra *le dimanche 3 juin 1962 à Sion et à Savièse.*

*R. Molles.*

## **Sous le signe du beau et du mauvais temps**

par M. PASCHE, de Clarens

Temps probable du

*15 au 23-24 avril* : généralement beau.

*Dès le 24 avril* : variable, en général nuageux à couvert, pluie et neige encore possibles jusqu'au 15 mai.